

5 raisons de voter NON :

- 1 **Non à l'attaque contre la classe moyenne et les familles** : la classe moyenne sera lourdement affectée par cette nouvelle pénalisation du mariage. Seuls quelques couples à double revenu très élevés profiteront de l'imposition individuelle.
- 2 **Non à la charge supplémentaire considérable pour les couples mariés** : deux déclarations d'impôts devront être remplies par famille, ce qui signifie 1,7 million de déclarations d'impôts supplémentaires par an.
- 3 **Non au partage fiscal des biens des époux** : pour que le patrimoine d'un couple marié puisse être imposé individuellement, ses biens devraient être partagés comme dans le cas d'un divorce.
- 4 **Non à un monstre bureaucratique qui coûtera des milliards** : l'imposition individuelle ne peut être mise en œuvre qu'avec des milliers de fonctionnaires fiscaux supplémentaires et des projets informatiques coûtant des millions dans les 26 cantons, aux frais des contribuables.
- 5 **Non à l'affaiblissement du fédéralisme** : la Conférence des gouvernements cantonaux rejette l'imposition individuelle. Lors de la consultation, 21 des 26 cantons ont rejeté le projet.

Soutenez notre campagne !

Commander du matériel

- Rejoindre le comité
- Commander des flyers, affiches, etc.
- Messages et arguments
- Rédiger un témoignage

Rédigez votre témoignage ou commandez des flyers



Faire un don – chaque franc compte !

Vous pouvez soutenir de plusieurs façons :

- Envoi de flyers sponsorisés
- Soutenir la publicité en ligne
- Événements cantonaux
- Mobilisation

Vous pouvez scanner le code directement depuis votre app. bancaire



Imposition individuelle

NON

le 8 mars 2026

non-a-l-imposition-individuelle.ch

Complicquée

Injuste

Chère



le 8 mars 2026

Imposition individuelle

NON



Imposition individuelle : compliquée, injuste, chère.

Le Conseil national n'a approuvé que de justesse l'introduction d'une nouvelle imposition individuelle pour les couples mariés. Au Conseil des États, la décision a été prise à une très faible majorité : 22 voix contre 21. En revanche, la Conférence des gouvernements cantonaux rejette l'imposition individuelle. Lors de la consultation, 21 des 26 cantons ont rejeté le projet.

Compliquée : Pour qu'un couple marié puisse être imposé séparément, ses biens devraient être répartis comme lors d'un divorce (avoirs bancaires, propriété du logement, etc.).

Injuste : La nouvelle imposition individuelle entraînerait de nouvelles injustices : les couples mariés disposant d'un seul revenu ou les familles ayant un revenu secondaire faible devraient payer des impôts nettement plus élevés qu'aujourd'hui.

Chère : Les couples mariés devraient remplir deux déclarations d'impôts au lieu d'une seule. Pour traiter les 1,7 million de déclarations supplémentaires engendrées, les cantons et les communes devraient embaucher à grands frais des milliers de nouveaux fonctionnaires.

La discrimination fiscale des couples mariés (« pénalisation du mariage ») pourrait être éliminée beaucoup plus facilement et sans im-

position individuelle bureaucratique. C'est ce qu'a démontré la majorité des cantons.

Encore plus de bureaucratie : Les cantons et les communes devraient réviser leurs législations fiscales : réductions de primes, bourses ou avantages pour la garde d'enfants extra-familiale, tout devrait être réorganisé, ce qui constitue une charge bureaucratique conséquente, sans plus-value concrète pour la population.



Dr. Markus Dieth
Conseiller d'État AG /
Le Centre

« L'imposition individuelle compliquerait le système fiscal et créerait de nouvelles inégalités. La Conférence des gouvernements cantonaux rejette ce projet. »



Philipp Matthias Bregy
Conseiller national VS /
Le Centre
Président du Centre Suisse

« Un système fiscal libéral laisse aux familles la liberté de choisir leur modèle familial. L'imposition individuelle péjorerait cette liberté. »



Jacques Nicolet
Conseiller national VD / UDC

« L'imposition individuelle est une atteinte à la liberté de la famille. C'est une charge administrative supplémentaire pour les familles qui devront remplir deux déclarations d'impôts. Pour moi, c'est clairement non. »



Simone Schnegg
Membre du comité
d'une section de l'Union
Démocratique Fédérale (UDF)

« L'imposition individuelle est une discrimination idéologique à l'égard de la famille traditionnelle. Elle impose une charge financière et administrative à la communauté des parents et d'enfants. Le 8 mars, je voterai « non ». »



Emmylou Ziehli-Maillard
Vice-présidente
de l'UDC Vaud

« Les familles, les personnes seules et la classe moyenne seraient pénalisées financièrement, tandis que les couples à double revenu bénéficiant d'une très bonne situation financière en tireraient profit. C'est anti-social et c'est pourquoi il faut dire « non » à une imposition individuelle antisociale. »



Pierre Daniel Senn
Vice-Président
de l'Union Suisse
des Arts et Métiers (usam)
Neuchâtel

« En tant qu'entrepreneur, je m'oppose résolument à davantage de bureaucratie, à de nouvelles inégalités et à l'affaiblissement financier des familles et de la classe moyenne. »



**Marie-France
Roth Pasquier**
Conseillère nationale FR /
Le Centre

« Plutôt que de corriger une injustice, cette réforme change fondamentalement notre système au détriment de la classe moyenne et des familles. »



Vincent Maitre
Conseiller national GE /
Le Centre

« On sous-estime fortement les coûts cachés de cette réforme : 1,7 million de déclarations fiscales de plus chaque année, 1'500 fonctionnaires supplémentaires à embaucher pour les traiter, de lourds investissements informatiques, et finalement, une facture que les contribuables devront assumer. »